



MUNICIPALITÉ DE GALLICHAN

AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

BUDGET 2025

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée, Lucie Gravel, Dir. Gén. / Sec.-très. intérimaire;

QU' une séance extraordinaire se tiendra le MARDI 17 décembre 2024 à 19h00 au bureau municipal.

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue et présences
2. Lecture, adoption de l'ordre du jour et de l'avis de convocation
3. Présentation et Adoption du budget pour l'exercice financier 2025.
4. Adoption du Programme Triennal
5. Période de questions
6. Levée de la séance.

Les délibérations et la période de questions lors de cette séance porteront seulement sur le budget.

Copie certifiée conforme
Ce 06-12-2024

Lucie Gravel
Dir. Gén. / Sec.-très.intérimaire

Je soussignée, Lucie Gravel Dir. Gén./Sec.-très. intérimaire de la Municipalité de Gallichan, certifie sous serment d'office avoir publié l'avis ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 06-12-2024 entre 12h00 et 17h00.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 06-12-2024

Lucie Gravel
Dir. Gén. / Sec.-très.intérimaire